

CAP

Accompagnant Educatif Petite Enfance

VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut exercer sa profession dans différents contextes :

Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) :
Multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisés des jeunes enfants.

École maternelle.

Accueil collectif de mineurs (ACM).

Maison d'assistants maternels (MAM).

Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

POURSUITE D'ETUDES

Préparer le concours :

- Auxiliaire de Puériculture
- Educateur de Jeunes Enfants
- Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)
- Bac ASSP



Prérequis : Le CAP se prépare :

- ❖ En 2 ans après la classe de troisième
- ❖ En 1 an si titulaire d'un diplôme niveau 3 ou plus.



De septembre 2022 à juin 2024



Alternance : 1,5 jours de cours / semaine



UFA Oberlin à Strasbourg



CAP AEPE Niveau 3

PROGRAMME

➤ Enseignement Général :

(Les personnes titulaires d'un CAP, BEP ou BTS sont dispensées de l'enseignement général).

Français - Histoire-géographie -
Enseignement moral et civique.

Mathématiques - Sciences physiques
et chimiques - Prévention Sécurité Environnement.

➤ Enseignement Professionnel :

Accompagner le développement du jeune enfant.

Exercer son activité en accueil collectif :

Inscrire son action dans le réseau des relations enfants,
parents, professionnels.

Exercer son activité en école maternelle,
en EAJE et en ACM.

Exercer son activité en accueil individuel :
Exercer son activité à son domicile, celui des parents
ou en maison d'assistants maternel.

VOS CONTACTS

Jonas EPAILLARD,
Chargé de développement
UFA Oberlin - 07 61 89 35 96
jonas.epaillard@cfa-academie.fr

Sara HOZAIMA,
Chargée de développement
UFA Oberlin
sara.hozaima@cfa-academie.fr

